

dégradée que sur les fins de la seconde Race, & sous les premiers Successeurs de Hugues Capet, dans ces jours malheureux où l'on voyoit se mesurer les armes à la main avec leur Souverain, non les Ducs de Bourgogne ou de Normandie, ou les Comtes de Flandres ou de Champagne, mais les Seigneurs de Montlery, de Montfort-l'Amaury &c. sans alliés, sans appui, sans autre secours que celui qu'ils pouvoient tirer d'une Bourgade située aux portes de Paris, & dont le mince Domaine ne paroîtroit aujourd'hui qu'un médiocre établissement à un homme de fortune. On n'avoit pourtant point encore alors vû éclore les prétentions des Papes sur le Temporel, & depuis leur naissance quel usage en ont-ils fait contre nos Rois? La seule occasion où les Papes ayent paru s'en prévaloir au préjudice de la France, c'est dans le démêlé de Boniface VIII. avec Philippe le Bel, & quels obstacles cet incident forma-t-il au progrès de l'autorité Royale? Loin d'y donner atteinte, il servit à l'affermir & à lui ménager de nouveaux accroissemens. Dans les principes mêmes de l'Auteur & du bon sens, tout ce qui rapproche les Sujets du Prince, qui les fait entrer dans sa querelle, qui rend son intérêt le leur, ajoute à son autorité. Or est-il que jamais peut-être depuis Charlemagne on n'avoit vû en France un concert si parfait pour s'opposer à une entreprise étrangere, contraire aux intérêts du Roi, que celui des Princes, des Grands & de divers Ordres de l'Etat assemblés au Louvre par Philippe le Bel dans le tems de ses brouïlleries avec Boniface. Donc, loin que les prétentions des Papes ayent retardé le progrès de la perfection du Gouvernement François, la seule dé-

marche